

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE
du CONSEIL MUNICIPAL
du jeudi 23 octobre 2014

Sont présents : Joël ROUDIL, Rolland DUBOIS, Hervé LECLAIR, Bernard LEVY, Rémy CHATAL, Eric MICHEL, Christian ROUSSEL, François MAUREL, Ingrid DI BERNARDO, Isabelle LEROY-MAHOU

sont absents : Frédéric MARTY (pouvoir à Ingrid DI BERNARDO)

Secrétaire de séance : François MAUREL

ORDRE DU JOUR :

Le compte-rendu du conseil municipal du 25 septembre 2014 a été approuvé à l'unanimité.

1-Modification des statuts du SIRP

Par délibération du 23/09/2014, le SIRP (Syndicat Intercommunal de regroupement Pédagogique) a délibéré favorablement pour la modification de ses statuts ; cette modification porte sur l'article 2 des statuts, plus précisément sur l'ajout des T.A.P (Temps d'Activités périscolaires) dans l'organisation des temps périscolaires. (en sus de cantine et garderie) La commune de Carnas est invitée à se prononcer sur la modification de l'article 2 des statuts du SIRP.

Adopté à l'unanimité.

2-Projet d'extension du périmètre du SMEG (Syndicat Mixte d'Electricité du Gard) aux communes de Bagnols-sur-Cèze, Les Angles, Nîmes et Uzès.

Conformément à l'article 5211-18 du C.G.C.T, la commune de Carnas, en tant que collectivité adhérente au SMEG, est invitée à se prononcer sur l'adhésion de ces 4 communes au syndicat ; cette adhésion constitue la dernière étape du processus engagé tendant à l'exercice du service public de la distribution d'électricité sur tout le département par un syndicat unique mixte.

Adopté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- Dans un courrier du 3 octobre, l'office du tourisme du Pays de Lunel sollicite 5 communes dont Carnas pour la mise en place d'un circuit VTT sur la commune. (une partie du bois de Paris)
La commune ne souhaite pas donner son accord pour cette démarche et va faire une réponse au Pays.
- Les intempéries sur la commune du 17 et 18/09/2014 et du 9 au 12/10/2014 : une partie de la STEP de Bancel a été endommagée, ainsi que le toit de la mairie, côté classe Mme Fénelon, ainsi que des chemins.
Le fermier (SAUR) va prochainement engager les travaux nécessaires, pour la STEP.
La mairie est dans l'attente d'un courrier de l'expertise avant d'engager les travaux pour la bibliothèque.
Le week-end du 11 et 12/10/2014, la municipalité a géré l'alerte rouge en organisant des permanences 24h/24 en mairie.
- Un repas pour le 3ème âge est prévu le samedi 13 décembre après-midi, au Foyer communal. (la commune compte environ 75 personnes de plus de 70 ans)
- Des fouilles vont être entreprises sur la tour de Massargues, par le collectif Patrimoine; une autorisation du maire pour déboiser est nécessaire. Elle a été donnée à Mr Manniez, archéologue sur la commune et directeur de ces fouilles.
- Il va être demandé à Mr Philippot d'enlever la chaîne sur son terrain, à Cabanes, celle-ci obstrue le chemin communal.
- Il a été demandé au maire de faire une enquête sur une éventuelle piscine construite sur la propriété de Mr David Codomié, sans autorisation d'urbanisme.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 heures.